
La
TOUR DE GARDE
et Messager de la Présence de Christ
„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.
XXXVIme Année No 10
Journal bimensuel 15 Mai 1938
— BERNE —
SOMMAIRE
Son troupeau (1re partie) 147
Témoignage de l'esprit 148
Souffrance 148
L'« esprit » et son efficacité 149
« L'esprit » 152
Questions pour l'étude 154
Laodicée 154
Jéhovah dans son temple 156
Le service en Grande-Bretagne 159
Extraits de lettres intéressantes 159
Communications 146
Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, que je suis Dieu.
Esaïe 43:12.
©W.T.B.&T.S.

La TOUR DE GARDE

Journal bimensuel édité par la

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
Berne (Suisse)
Bureaux centraux:
117 Adams Street — Brooklyn, N. Y., U. S. A.
J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande » (Esaïe 54 : 13, D.).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JÉHOVAH, le seul vrai Dieu qui est d'éternité en éternité, fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Que le Logos, la première de ses œuvres, ayant été par lui rendu capable de créer toutes choses, est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire, et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, et qu'à ce titre il est le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

QUE DIEU fit la terre pour être la demeure éternelle de l'homme qu'il créa parfait, mais que celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine, et qu'à cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JÉSUS fut fait homme; qu'en cette qualité il mourut afin de payer la rançon du genre humain, que Dieu le ressuscita avec un corps divin immortel et indestructible, et qu'après l'avoir exalté au-dessus de toute créature et de tout nom, il lui donna tout pouvoir et toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JÉHOVAH appelée Sion, a pour principal chef Christ Jésus qui est le roi légitime du monde; que les fidèles disciples de Christ Jésus oints par Dieu, sont des enfants de Sion, et que comme membres de l'organisation de Jéhovah, ils sont ses témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de son nom, et de proclamer ses desseins envers l'humanité, tels qu'ils sont exposés dans la Bible, portant ainsi les fruits du royaume pour la joie de ceux qui les écoutent.

QUE LE MONDE A PRIS FIN parce que Jéhovah a placé le Seigneur Jésus-Christ sur son trône. Et celui-ci après avoir chassé Satan du ciel, a commencé l'établissement du royaume de Dieu sur la terre.

QUE LA DÉLIVRANCE et les bénédictions après lesquelles les peuples soupirent depuis longtemps, ne leur seront dispensées que par le royaume de Dieu administré par Christ, lequel a commencé à régner. Que la prochaine grande œuvre libératrice du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan, et l'instauration du règne de la justice par toute la terre. Et que tous ceux qui obéiront aux justes lois du royaume, vivront éternellement heureux sur la terre.

Sa Mission

LE BUT de ce journal est de faire connaître aux hommes Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins tels qu'ils sont révélés par la Bible. Il contient des études spécialement destinées à encourager et affermir la foi des témoins de Jéhovah et de tous les hommes de bonne volonté. Il est rédigé de manière à ce que l'étude des Ecritures soit méthodique et progressive. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude la Bible. « La Tour de Garde » contient en outre des sujets propres à être radiodiffusés et à servir à l'enseignement du public par d'autres moyens.

« La Tour de Garde » s'en tenant strictement à ce que dit le Saint Livre, repousse toute tradition et toute adjonction humaine. Elle est tout à fait indépendante de toute secte, n'appartient à aucun parti, et ne relève d'aucune institution ou organisation de ce monde en général. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu qui est administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des Saintes Ecritures. Enfin, « La Tour de Garde » n'engage aucune controverse et évite les critiques personnelles.

Abonnements:

Suisse:	1 an	6 fr.—	Chèques postaux Berne III 3319.
	6 mois	3 fr.—	
France:	1 an	40 fr.—	Chèques postaux Paris 1310–71.
	6 mois	20 fr.—	
Belgique:	1 an	40 fr.—	Chèques postaux Bruxelles 96976.
	6 mois	20 fr.—	

Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). Payable au bureau de la Société du pays même ou, s'il n'y a pas de bureau dans le pays respectif, directement à la Société à Berne, par mandat-poste international.

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de «La Tour de Garde», recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:

Suisse: .... 39, Allmendstraße, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg: .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG

Adressez-vous toujours à la Société

(Ce périodique, traduit de l'anglais, paraît en plusieurs langues.)

Responsable en Suisse: F. Zurcher, Berne.
Imprimé en Suisse par WATCH TOWER Berne
7198 Printed in Switzerland

« Assurance »

La période de témoignage dite « Assurance », du 4 au 12 juin, se situe près de l'apogée de la campagne universelle qui a commencé le 9 avril dernier. Pendant cette nouvelle semaine de service le mode de travail sera le même sauf en ce qui concerne l'intensité de l'effort. Nous continuerons à offrir un abonnement d'un an à *Consolation, Ennemis* (ou *Richesses*) et *Guérison,* contre la contribution fixée pour les différents pays. De nombreuses personnes qui ne sont pas encore actuellement des proclamateurs du Royaume constateront que cette nouvelle campagne sera une occasion propice pour le devenir, c'est-à-dire pour participer à la diffusion de la bonne nouvelle de maison en maison et montrer ainsi de l'assurance. Celles qui ne reçoivent pas encore l'*Informateur* contenant des instructions détaillées sur la campagne en question, soit par un groupe local soit directement par nous, sont priées de nous écrire. Nous leur donnerons toute l'assistance possible. Tous les proclamateurs rapporteront, comme d'habitude, les résultats de leur travail.

« Guérison »

Etant donné que les hommes n'ont su proposer que des remèdes stériles aux maux nationaux et individuels, la Société a jugé utile de publier une nouvelle brochure — *Guérison* — écrite par frère Rutherford. C'est un exposé excellent, revêtu d'une couverture frappante. Nous vous enverrons cette brochure contre versement de 20 centimes en Suisse et de 1 fr. en France et en Belgique.

Etude de la Bible au moyen de « La Tour de Garde »

Son troupeau (1re partie) (Edition du 15 Mai)

Semaine du 22 Mai .... § 1 à 23
Semaine du 29 Mai .... § 24 à 40

La TOUR de GARDE

ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXXVI Année | 15 Mai 1938 | No 10

Son Troupeau

(1re partie)

« Je suis le bon berger. Je connais mes brebis, et elles me connaissent, comme le Père me connaît et comme je connais le Père; et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie; celles-là, il faut que je les amène; elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau, un seul berger » (Jean 10: 14 à 16).

JEHOVAH, le Père, ou donateur de la vie, a remis l'humanité entre les mains, au pouvoir, de Christ Jésus parce qu'il l'a rachetée de son précieux sang. La volonté expresse de Jéhovah, volonté exprimée dans sa Parole, est que Christ Jésus rassemble auprès de lui tous les obéissants de la race humaine et leur accorde la vie (Romains 6: 23). Le Seigneur rassemble premièrement la petite troupe qu'il appelle le « petit troupeau » auquel il dit: « Ne crains point, petit troupeau, car votre Père a trouvé bon de vous donner le royaume » (Luc 12: 32). Ce sont les membres de cette troupe qui sont réunis avec lui pour le service du Royaume dans sa maison royale. Ensuite, selon sa déclaration, il rassemble ses « autres brebis », la « grande multitude » qui se tient devant le trône pour servir (Apocalypse 7: 15). Les membres du « petit troupeau » sont transformés, à la « première résurrection », de créatures humaines en créatures spirituelles et demeurent à jamais au ciel avec Christ Jésus. La « grande multitude » par contre a son habitation permanente sur la terre. Ainsi, le « petit troupeau » est un groupement spirituel, et la « grande multitude » est un autre groupement. Lorsque finalement Christ Jésus aura terminé l'œuvre de ce rassemblement, toutes les brebis formeront, d'après les saintes Ecritures, « un seul troupeau » sous la conduite de ce seul grand berger.

2 Depuis le jour de la Pentecôte où eut lieu l'effusion du saint-esprit, soit, pendant des siècles, Jésus rassembla le « petit troupeau »; et lorsqu'il fut de retour et qu'il eut réuni ces approuvés dans le temple, il entreprit l'œuvre du rassemblement de ses « autres brebis », de la « grande multitude ». Les saintes Ecritures enseignent en effet que Christ Jésus vint en 1918 dans le temple de Jéhovah, qu'il réunit avec lui les candidats au Royaume et commença par eux le jugement. Elles indiquent aussi que Jéhovah avait promis de concéder à ces rassemblés un « nouveau nom » et qu'il le leur a réellement donné, ce qui leur fut révélé en 1931; de plus, qu'en 1935, quelques années plus tard, le Seigneur dévoila à son peuple que la « grande multitude » était une classe terrestre et qu'il était justement en train de réunir les brebis qui la composeraient. Il est manifeste qu'aujourd'hui se trouvent sur la terre des membres du « petit troupeau » et les hommes qui constitueront la « grande multitude ». Beaucoup de personnes déclarent qu'il leur est difficile de déterminer si elles sont du « petit troupeau » ou de la « grande multitude ». Le désir sincère de chacun, parmi le peuple de Dieu, est de s'assurer auquel de ces deux groupements il appartient. *La Tour de Garde* souligne ici quelques textes bibliques qui, espérons-le, rendront chacun capable de s'examiner soi-même et de préciser sa situation. Aucune créature humaine, aucune société ou organisation ne peut juger de la situation d'autrui. Il faut donc le faire soi-même en basant sa conclusion sur la Parole de Dieu. *La Tour de Garde* ne peut qu'y aider en assemblant les textes scripturaux relatifs à la question à trancher, et en guidant les incertains dans l'emploi de ces textes en conformité des faits bien connus de quiconque a résolu d'accomplir la volonté de Dieu. Comme nous l'avons vu, les dates citées marquent les événements suivants: L'avènement de Christ Jésus dans le temple (1918); la révélation de Dieu à son peuple relativement à son nouveau nom (1931); la révélation de Dieu à son peuple concernant l'identification de la « grande multitude » en voie de formation (1935). Ces dates ont leur importance et il faut les garder présentes à l'esprit pour que cette étude soit profitable. Elles ne sont pas soulignées en vertu d'un bon plaisir quelconque, mais parce que, comme le « reste » le sait, d'importants événements les signalèrent. Le temps devait nécessairement venir où l'élection du « petit troupeau » diminuerait, au point de vue numérique, et où elle finirait par cesser complètement; le temps devait venir aussi où les « autres brebis » qui constituent la « grande multitude » commenceraient à être rassemblées; cette troupe doit croître en nombre jusqu'à ce qu'elle soit au complet et alors il n'y aura qu'un seul troupeau sous la conduite du bon Berger Christ Jésus. Ne pas perdre de vue ces points essentiels sera d'un grand secours pour établir la conclusion aux questions examinées ici.

Témoignage de l'esprit

³ Après que Christ Jésus eut entrepris, de par l'ordre de Jéhovah, l'élection du « petit troupeau » et qu'à la Pentecôte le saint-esprit eut été répandu, l'apôtre dûment établi par le Seigneur écrivit, de par l'autorité et sous l'inspiration du saint-esprit, les paroles suivantes à l'adresse d'autres membres probables de ce troupeau: « L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers: héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ, si toutefois nous souffrons avec lui, afin d'être glorifiés avec lui » (Romains 8: 16, 17).

⁴ Il est important de noter que ce message ne concerne pas la « grande multitude », mais seulement les « appelés », « tous ceux qui ... sont aimés de Dieu, appelés à être saints » (Romains 1: 7). Cette désignation comprend ainsi les apôtres et d'autres membres du corps de Christ et est limitée à eux. Les paroles de Romains 8: 16, 17 fournissent en quelque sorte la clef permettant de discerner et d'identifier les deux groupes de brebis de Dieu qui seront un jour un troupeau ayant Christ Jésus pour Berger. Il nous paraît utile de citer plusieurs versions de ce texte, car elles seront précieuses aux lecteurs de *La Tour de Garde*.

⁵ « L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Et si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers: héritiers de Dieu et cohéritiers de Christ, si toutefois nous souffrons avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui » (*version synodale*).

⁶ « L'Esprit lui-même rend témoignage avec notre esprit, que nous sommes enfants de Dieu; et si [nous sommes] enfants, [nous sommes] aussi héritiers; héritiers de Dieu, cohéritiers de Christ, si du moins nous souffrons avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui » (*Darby*).

⁷ « C'est ce même Esprit qui rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Et si *nous sommes* enfants, *nous sommes* aussi héritiers; héritiers, *dis-je,* de Dieu, et cohéritiers de Christ; si toutefois nous souffrons avec *lui,* afin que nous soyons aussi glorifiés avec *lui* » (*Ostervald*).

⁸ « L'Esprit lui-même rend témoignage avec [*ou* rend en même temps témoignage à] notre esprit que nous sommes enfants de Dieu: et si enfants, héritiers aussi, héritiers de Dieu et cohéritiers de Christ; si du moins nous souffrons avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui » (*Lausanne*).

⁹ « Et c'est cet Esprit qui rend lui-même témoignage à notre esprit, que nous sommes enfants de Dieu. Si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers: héritiers de Dieu, et cohéritiers de *Jésus*-Christ, pourvu toutefois que nous souffrions avec lui, afin que nous soyons glorifiés avec lui » (*Lemaistre de Saci;* version catholique).

¹⁰ « Cet Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ, si toutefois nous souffrons avec lui, pour être glorifiés avec lui » (*L'Abbé A. Crampon*).

¹¹ Les mots « notre esprit » qui paraissent dans ces diverses traductions bibliques (comme en anglais aussi) ont certainement trait à cette puissance impulsive en nous, c'est-à-dire en ceux à qui ce texte s'adresse, esprit que Jéhovah a envoyé dans notre cœur et par lequel nous reconnaissons qu'il est notre Père à qui, d'ailleurs, nous nous adressons. Le rapport présenté là entre la créature et le Créateur est celui de fils à père. « Celui qui a l'esprit calme [réfléchi] est un homme intelligent » (Proverbes 17: 27). Celui qui apprécie hautement sa relation avec Dieu est un homme à l'esprit réfléchi, profond, qui considère attentivement ce que Dieu veut lui faire savoir. Or, si l'on possède le témoignage de l'esprit qu'on est un fils de Dieu, il s'ensuit que l'on est héritier de Dieu et participant avec Christ Jésus à l'héritage que son Père lui a légué; et cette condition est liée à l'obligation de 'souffrir avec Christ'. Le point sur lequel est concentrée toute l'importance du texte est que la créature possède le témoignage de l'esprit qu'elle est un fils de Dieu, et que par conséquent elle appartient au « petit troupeau » et non pas à la « grande multitude ».

Souffrance

¹² Il sera sans doute avantageux, avant de chercher à établir comment l'esprit témoigne avec notre esprit, d'examiner le contexte pour déterminer, s'il y a lieu, quel point se rapporte à la « grande multitude ». L'une des conditions attachées à la participation à l'héritage de Christ Jésus, avons-nous vu, est de souffrir avec lui. Toutefois, la seule souffrance — même jusqu'à la mort — pour la cause du Seigneur, la justification du nom de Jéhovah, n'est pas le trait ou le mot décisif qui permettrait de conclure si l'on est ou non fils de Dieu et participant avec Christ Jésus à son héritage spirituel ou céleste. De saints hommes du passé subirent toutes sortes de peines, une mort violente parfois, à cause de leur foi en Dieu et de leur fidélité envers lui, et envers le futur Royaume dont le Messie serait le Chef (Hébreux, chapitre 11). Et cependant, ils ne reçurent pas de Dieu le témoignage qu'ils étaient ses fils, ils ne l'appelèrent pas non plus leur « Père » dans leurs invocations. Le langage d'Esaïe 63: 16 et 64: 7 au sujet de l'expression « notre père » est prophétique et ne concerne pas ces hommes fidèles qui vécurent et moururent avant la venue de Christ Jésus. Soulignons cette attestation inspirée de l'apôtre Pierre au sujet des prophètes dévoués qui prédirent les souffrances de Christ et la gloire qui suivit, avant que Christ lui-même fût venu, et qui cherchèrent à saisir le sens de cette prédiction, mais que Dieu ne leur révéla pas, parce que ces souffrances et cette gloire n'étaient pas pour eux, étant destinées aux engendrés de l'esprit, aux élus, et à personne d'autre. « Les prophètes, qui ont prophétisé touchant la grâce qui vous était réservée, ont fait

de ce salut l'objet de leurs recherches et de leurs investigations, voulant sonder l'époque et les circonstances marquées par l'Esprit de Christ qui était en eux, et qui attestait d'avance les souffrances de Christ et la gloire dont elles seraient suivies. Il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étaient les dispensateurs de ces choses, que vous ont annoncées maintenant ceux qui vous ont prêché l'Evangile par le Saint-Esprit envoyé du ciel, et dans lesquelles les anges désirent plonger leurs regards» (I Pierre 1: 10 à 12).

13 Etre cohéritiers de Christ Jésus n'était pas réservé à ces fidèles des temps anciens, mais bien à ceux que Christ Jésus réunit auprès de lui et dont il fait les membres de son corps: au « petit troupeau » (Hébreux 11: 39, 40). Pour cette même raison, ou pour une raison plus profonde encore, ceux qui ont rendu témoignage du nom de Jéhovah et du Royaume, depuis le retour de Christ Jésus et son entrée dans le temple en 1918, et surtout depuis 1931 où le nouveau nom du peuple de Dieu lui fut révélé, et qui, de ce fait, ont souffert la diffamation, n'ont pas nécessairement là la preuve qu'ils sont en parenté spirituelle avec Dieu. Cela ne veut pas forcément dire qu'ils sont des fils qui auront part à l'héritage céleste de Christ Jésus en qualité d'héritiers de Dieu. A cela doit s'ajouter 'le témoignage de l'esprit avec notre esprit', comme l'indique le texte. Tous les serviteurs de Dieu ont à endurer aujourd'hui les outrages de l'ennemi; néanmoins ce n'est pas par cela seulement qu'ils peuvent juger dans quelle position ils se trouvent vis-à-vis du Seigneur Jésus et de son organisation.

L'« esprit » et son efficacité

14 Les paroles qui précèdent les versets seize et dix-sept du chapitre huit de Romains jettent une certaine clarté sur notre sujet; aussi voulons-nous les examiner avant les dits versets. « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, qui marchent, non selon la chair, mais selon l'esprit; parce que la loi de l'esprit de vie, qui est en Jésus-Christ, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort » (Romains 8: 1, 2; version d'*Ostervald*). L'esprit ou la puissance de Dieu est celle de la vie. Dans le cœur de la créature, cet esprit opère conformément à la loi de Dieu et non pas selon les passions de la chair. « Ceux qui sont en Jésus-Christ » (verset un) ont tout d'abord reçu d'Adam, par héritage, un organisme de péché et de mort, parce qu'en raison de circonstances sur lesquelles ils n'avaient nul pouvoir, ils sont nés pécheurs. Dans ce corps de chair habite la loi héritée, autrement dit la règle qui pousse à agir selon le péché, ce qui amène la mort (Romains 7: 23). Cependant, l'esprit de Dieu est plus fort que la 'loi du péché et de la mort'; c'est pourquoi ceux qui sont « en Jésus-Christ » sont libérés de cette loi par l'esprit de Dieu. Une question se pose ici: Ces vrais consacrés, les Jonadabs qui, depuis 1931 ou depuis 1935 où le Seigneur commença à rassembler et à identifier leur classe, ont collaboré à l'œuvre de témoignage, ne sont-ils pas libérés, au moins conditionnellement, de la 'loi du péché et de la mort'? — Il faut répondre négativement. Il est vrai qu'ils doivent 'demeurer dans la ville de refuge' s'ils veulent parvenir à la vie, car c'en est la condition; toutefois ces paroles: « il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ » ne concernent que les oints en Christ Jésus. Si les Jonadabs sortent des limites de la 'ville de refuge' qui est l'organisation de Dieu sous l'autorité de Christ, ils appellent sur eux la destruction.

15 Quiconque s'est consacré à Dieu doit donc 'marcher selon l'esprit' afin que « la justice de la loi fût accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'esprit » (Romains 8: 4). Dans la chair héritée règne, comme on l'a vu, cette loi dont l'apôtre dit: « la loi du péché qui est dans mes membres » (Romains 7: 23 à 25). Ceux qui marchent selon la chair marchent selon la loi de la chair et sont « par la chair esclaves de la loi du péché ». Ceux qui au contraire marchent selon l'esprit de Dieu, marchent et agissent en créatures spirituelles ointes, engendrés de l'esprit de Dieu, et ils accomplissent ainsi la justice de Dieu. Quoique les Jonadabs seront à toujours des hommes, ils doivent pourtant marcher aussi selon l'esprit de Dieu et non selon la chair, parce que le Seigneur peut accepter seulement ceux qui suivent cette voie de justice. Ainsi donc la loi de la justice exige des Jonadabs comme du « reste oint » qu'ils poursuivent cette même course.

16 Marcher selon la « chair », dans le sens scriptural de ce terme, c'est tourner ses pensées et ses actes vers les choses du monde dont Satan est le souverain occulte, c'est suivre ou pratiquer ces choses que suit et pratique le monde et qui sont opposées à la volonté de Dieu. « Ceux, en effet, qui vivent selon la chair s'affectionnent aux choses de la chair, tandis que ceux qui vivent selon l'esprit s'affectionnent aux choses de l'esprit » (Romains 8: 5).

17 Les chrétiens qui appartiennent au corps des oints et qui, partant, sont fils de Dieu, doivent diriger leur intelligence et leur attachement sur les choses ayant trait à Dieu et à son Royaume. Il en est de même des Jonadabs: après avoir pris position pour Jéhovah, il faut qu'ils lui consacrent leurs pensées et leurs inclinations, à lui et à son Royaume, au lieu de les attacher aux choses de ce monde vers lesquelles la chair héritée est attirée pour servir la loi du péché. « Et l'affection de la chair, c'est la mort, tandis que l'affection de l'esprit, c'est la vie et la paix » (Romains 8: 6).

18 Demeurant dans la ville de refuge, le Jonadab ne se trouve plus sur le chemin direct de la mort, autrement dit, ses pensées ne sont plus charnelles, il ne se livre plus aux choses de la chair déchue et de l'organisation du diable; il est tout au contraire sur le chemin de la vie, parce qu'il a cherché un abri dans l'organisation de Dieu et qu'il recherche les choses du Royaume, bien qu'il n'ait pas été engendré de l'esprit. Les désirs du vrai

Jonadab se dirigent donc, comme ceux des hommes fidèles de jadis, vers le Royaume de Dieu auquel son cœur est dévoué, de sorte qu'il refuse de s'attacher aux choses de ce monde.

[19] Satan étant l'ennemi de Dieu et de Christ, il est également celui des hommes qui se sont déclarés pour Dieu et Christ. Tous ceux qui sont avec Satan ont des dispositions charnelles. Les Jonadabs ne peuvent assurément pas tenir pour Satan et jouir en même temps de la faveur de Dieu. « Car l'affection de la chair est inimitié contre Dieu, parce qu'elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, et qu'elle ne le peut même pas » (Romains 8:7).

[20] Les hommes animés de bonne volonté envers Dieu et qui prennent position pour lui en se consacrant à sa volonté, ne peuvent pas être en inimitié contre lui. A ce point de vue, les Jonadabs et le « reste » sont dans la même condition. « Or, ceux qui vivent selon la chair ne sauraient plaire à Dieu » (Romains 8: 8).

[21] Maintenant vient le texte qui concerne particulièrement les engendrés de l'esprit baptisés dans le Christ: « Pour vous, vous ne vivez pas selon la chair, mais selon l'esprit, si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous. Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, il ne lui appartient pas » (Romains 8: 9).

[22] Celui qui est en Christ Jésus doit avoir son esprit. Les engendrés de l'esprit et oints sont en Christ; et ils marchent par conséquent selon l'esprit, quoique agissant et servant Dieu dans un organisme de chair. Ils sont guidés par l'esprit de Christ et opèrent conformément à cette direction. Les Jonadabs entièrement consacrés peuvent avoir l'esprit du Seigneur sans pour cela être des créatures spirituelles dans lesquelles l'esprit de Dieu habite comme dans un temple spirituel. Ils ont l'esprit de Christ dans ce sens qu'ils accomplissent la volonté de Dieu, étant dévoués à la cause de la justification de son nom; mais ils ne sont pas membres du corps de Christ, ni du « petit troupeau », naturellement, mais bien les « autres brebis » du Seigneur.

[23] L'apôtre dit ensuite en s'adressant aux engendrés de l'esprit spécialement: « Et si Christ est en vous, le corps, il est vrai, est mort à cause du péché, mais l'esprit est vie à cause de la justice » (Romains 8: 10). Ces paroles ne se rapportent pas aux Jonadabs, car malgré qu'ils ne marchent pas selon la chair, leur corps n'étant pas accepté pour être sacrifié n'est pas mort. L'esprit du Seigneur que possèdent les Jonadabs consacrés à l'exécution des commandements de Dieu, les pousse à vivre pour la justice, à rechercher la justice et à la pratiquer. Ils obéissent avec empressement à la volonté de Dieu, qui est juste, et cet acte concourt à la justification de son nom. Les créatures humaines qui sont justifiées et offertes comme une part du sacrifice pour le péché, doivent être mortes à toutes les espérances et perspectives humaines, mais vivantes en Christ, leurs inclinations convergeant vers les choses célestes. C'est d'elles qu'il est écrit ceci: « Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Christ d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Christ d'entre les morts rendra aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous » (Romains 8: 11). Le corps d'un Jonadab n'est pas rendu vivant de cette manière, pour la raison qu'il n'est pas mort, qu'il n'est pas une part du sacrifice pour le péché. Bien que ce Jonadab dans son organisme marche selon l'esprit, il ne devient pas une nouvelle créature en Christ Jésus. En d'autres termes: il est dans la chair, et son espérance est de nature terrestre et non céleste. Jésus fut réellement livré à la mort en qualité d'offrande pour le péché, et il ressuscita en plénitude de vie, tandis que ses disciples étaient premièrement morts dans le péché pour avoir hérité d'Adam la mort, puis morts comme créatures humaines ayant le droit de vivre comme telles, afin de pouvoir devenir une part du sacrifice pour le péché; et après qu'ils eurent été engendrés de l'esprit, leur organisme de chair, leur corps mortel, fut vivifié par cet esprit, c'est-à-dire rempli d'énergie pour le service de Dieu. Etre mort à l'égard du péché, c'est tout autre chose qu'être mort en sacrifice avec Christ Jésus, d'après II Timothée 2: 11, 12. Puisque le Jonadab n'est pas accepté comme faisant partie de l'offrande pour le péché et qu'il n'est pas admis dans l'alliance du sacrifice, il n'est donc pas en Christ. L'obligation auquel il est soumis, c'est de suivre une voie opposée à celle du monde pécheur, d'être mort à ce monde, de chercher la justice et s'appliquer à la suivre.

[24] Celui qui s'est consacré à Dieu dans le but de faire sa volonté ne peut plus vivre selon la chair; nous le lisons en ces mots: « Si vous vivez selon la chair, vous mourrez; mais si par l'Esprit vous faites mourir les œuvres du corps, vous vivrez » (Romains 8: 13). Cela est certainement le cas pour la nouvelle créature ointe de Dieu. Les Jonadabs non plus, répétons-le, ne sont autorisés à 'vivre selon la chair', c'est-à-dire selon la loi du péché et de la mort dont l'apôtre Paul dit: « qui est dans mes membres » (Romains 7: 23); ils ont à s'abstenir des œuvres de la chair (Galates 5: 19 à 21). Avec l'aide de l'esprit de Dieu, Jonadabs et consacrés oints peuvent tuer les actes de la chair, le corps de péché — ce corps livré au péché. Les Jonadabs vivront éternellement, non au ciel, mais sur cette terre; les membres du « petit troupeau », par contre, sacrifient toutes choses terrestres, leur vie étant cachée en Christ, et ils vivront au ciel, ceux du moins qui obtiendront la vie. Ceux qui sont en Christ ont crucifié la chair avec ses passions et ses désirs (Galates 5: 24).

[25] Qui sont donc les fils de Dieu mentionnés dans cet exposé de l'apôtre inspiré? « Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu » (Romains 8: 14). Ces paroles s'appliquaient à juste titre aux engendrés de l'esprit et étaient limitées à eux seuls avant la venue du Seigneur Jésus dans le temple, soit, avant 1918, alors que le saint-esprit opérait encore en qualité de consolateur et que Christ Jésus n'avait pas encore entrepris d'amener à lui ses « autres brebis » qui formeront la « grande multitude ».

Quoiqu'ils doivent se laisser conduire par l'esprit du Seigneur, les Jonadabs n'ont pas été engendrés de Dieu comme fils. Dieu ne les a pas reconnus pour ses fils; ils sont dans l'expectative d'être finalement des fils terrestres semblables à Adam avant sa chute (Luc 3: 38). Il faut qu'ils restent dans la ville de refuge jusqu'à ce que vienne le temps voulu où Jéhovah les justifiera par Christ Jésus et leur accordera la vie. Les oints, eux, ont été « régénérés pour une espérance vivante » (I Pierre 1: 3, 4). De ces engendrés de l'esprit, il est écrit: « Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants [fils] de Dieu » (I Jean 3: 1, 2). Les membres du « petit troupeau » sont des fils de Dieu à partir de leur engendrement de l'esprit; tandis que les membres de la « grande multitude » ne seront ses fils terrestres que lorsqu'ils auront été dotés de la vie éternelle sur la terre.

[26] En ce qui concerne les Jonadabs, dont l'espérance est la vie éternelle sur la terre, nous lisons que la création elle-même « sera affranchie de la servitude de la corruption pour avoir part à la liberté de la gloire des enfants [fils] de Dieu » (Romains 8: 21). Les fils spirituels de Dieu ne furent manifestés que lorsqu'eut lieu leur rassemblement dans le temple par le Seigneur, depuis 1918. « Or, nous savons que, jusqu'à ce jour, la création tout entière gémit et souffre les douleurs de l'enfantement » (verset 22). Ici, il est question d'un certain temps où la création attend. Qu'attend-elle? L'apôtre répond en ces mots: « Aussi la création attend-elle avec ardeur et anxiété la révélation des fils de Dieu [des fils spirituels qui, depuis 1918, ont été approuvés et admis dans le temple] » (verset 19). Les Jonadabs virent cette manifestation des fils de Dieu, comme en Egypte les fils de Jacob reconnurent leur frère Joseph; et après qu'ils l'eurent vue et qu'ils eurent compris que le Roi Christ Jésus était venu et qu'il rassemblait ses approuvés dans le temple, ils cessèrent de gémir et n'attachèrent plus aucune importance à leurs peines, sachant que le jour de la délivrance était venu. Leur anxieuse attente est devenue réalité jusqu'à ce point-là. L'apôtre poursuit et dit: « Et ce n'est pas elle seulement [la création — ici, les hommes de bonne volonté, avant qu'ils devinssent les Jonadabs, les « autres brebis » du Seigneur]; mais nous aussi [membres du corps de Christ] qui avons les prémices de l'Esprit [un avant-goût, la certitude, le gage de la vie spirituelle dans le ciel], nous aussi nous gémissons en nous-mêmes [jusqu'à l'avènement du Seigneur dans le temple en 1918, et surtout jusqu'à ce que le saint-esprit eût été répandu en 1922], en attendant l'adoption, la rédemption [la délivrance] de notre corps » (Romains 8: 23). Il n'est pas dit là « de nos corps », du corps individuel de toutes les créatures spirituelles, mais bien « de notre corps », c'est-à-dire du corps de Christ, dont les membres sont le fidèle « petit troupeau ». Cette délivrance du *corps de Christ*, de « notre corps », dans lequel nous sommes oints et auquel nous appartenons, commença à s'effectuer en 1918, à la venue du Seigneur dans le temple, lors de la résurrection de ces fils fidèles qui jusque là avaient dormi dans la mort et dont il est écrit qu'ils ont été 'semés corps matériel' et qu'ils ressuscitent 'corps spirituel' (I Corinthiens 15: 44). Le « reste » du « corps de Christ », de « notre corps », qui se trouve encore ici-bas, a été 'enlevé dans les airs à la rencontre du Seigneur', ce qui signifie qu'il a été amené dans une condition où l'œil matériel est incapable d'apercevoir ce qui est présent (*La Tour de Garde* de 1934, page 152). Les membres de ce « reste » oint sont dans le temple où le Seigneur les a rassemblés. Comment donc savent-ils qu'ils sont dans le temple? Le témoignage de l'esprit le leur a appris. Ils ont reconnu qu'ils ont été délivrés de l'assujettissement aux pouvoirs dominants humains dénommés injustement « autorités supérieures »; qu'ils ont été libérés de la religion et du formalisme religieux; que leurs vêtements, symbole de leur identification, sont devenus blancs et clairs et que par là ils ont été révélés enfants de Dieu et membres du corps de Christ. Cela fait qu'ils cessèrent de gémir et qu'ils entrèrent dans la joie du Seigneur; ils sont dans l'allégresse en dépit de tout ce qui peut leur arriver, même malgré les mauvais traitements des acolytes de Satan. Les Jonadabs ayant compris que le Royaume était venu, ils mirent aussi fin à leurs gémissements et partagent la joie des oints. De la sorte, le « petit troupeau » et les Jonadabs demeurent ensemble dans la paix et la joie, et tous ils servent Dieu d'un commun accord. Ainsi donc, les brebis du « petit troupeau » qui sont des créatures spirituelles en Christ Jésus et les « autres brebis », créatures terrestres, sont ici-bas des compagnons dans un même service et tous jouissent de l'heureuse condition des serviteurs de Dieu.

[27] Avant d'avoir reconnu qu'elle avait été introduite dans le temple et ointe, la classe spirituelle était livrée à la crainte. Or, qu'en est-il maintenant? L'apôtre répond: « Vous n'avez point reçu un esprit de servitude [vous, les oints], pour être encore dans la crainte, mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous crions: Abba! Père! » (Romains 8: 15).

[28] Les premiers chrétiens, et parmi eux l'apôtre Paul, furent quelque temps esclaves du « judaïsme » [de la « religion des Juifs »; version anglaise], et un grand nombre tombèrent depuis dans la terrible servitude de la prétendue « religion chrétienne » qui leur a inculqué une crainte irraisonnée à l'égard d'autres hommes. Ils ont été asservis aux formes religieuses, aux cérémonies, voire aux exigences de créatures égoïstes telles qu'ecclésiastiques, « anciens élus », dont ils devinrent en quelque sorte les esclaves. Tout cela leur arriva à cause de leur soumission aux traditions que le diable a suscitées. Mais maintenant, ils sont remplis de la crainte de Dieu, ils sont oints, ils ont été éclairés et crient avec joie: « Abba! Père! » Quant aux Jonadabs, leurs sentiments, leur attitude et leur position à l'égard de Dieu sont ceux d'enfants ou de fils. Ils adressent à Jéhovah la prière que Jésus enseigna à ses apôtres et l'appellent Père, mais seulement à cause de leur espé-

rance d'être amenés intégralement dans sa bergerie et de devenir ainsi ses véritables fils terrestres. Les disciples instruits par Jésus invoquèrent aussi Jéhovah en le nommant « notre Père » déjà avant l'effusion du saint-esprit à la Pentecôte.

29 Avant l'ascension de Jésus, les fidèles disciples, pas plus que les prophètes, n'avaient encore reçu « l'esprit d'adoption »; cela ressort de ces paroles de l'apôtre inspiré: « Mais, lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, afin que nous reçussions l'adoption [nous, les vrais disciples de Christ]. Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils [l'esprit de Christ Jésus, son Fils bien-aimé], lequel crie: Abba! Père! Ainsi tu n'es plus esclave [tu ne sers plus Dieu en ignorant ses desseins (Jean 15: 15)], mais fils [tu es maintenant en Christ Jésus et n'a donc plus besoin d'un pédagogue]; et si tu es fils [fils spirituel], tu es aussi héritier par la grâce de Dieu » (Galates 4: 4 à 7).

30 Les Galates étaient retournés à l'erreur du formalisme de la religion juive, aussi l'apôtre leur dit-il: « Mais à présent que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connus de Dieu, comment retournez-vous à ces faibles et pauvres rudiments, auxquels de nouveau vous voulez vous asservir? Vous observez les jours, les mois, les temps et les années! Je crains d'avoir inutilement travaillé pour vous » (Galates 4: 9 à 11). Les Juifs ne furent certes pas tous des fils de Dieu, car ce privilège n'appartient, d'après la déclaration scripturale, qu'aux hommes qui acceptent le Seigneur, qui croient en lui et lui obéissent. « Il vint chez lui [chez les siens; version anglaise], et les siens ne l'ont point reçu. Mais quant à tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le pouvoir de devenir enfants [fils] de Dieu, à ceux qui croient en son nom, qui non du sang ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu sont nés » (Jean 1: 11 à 13; *Crampon*). Il est indiqué par là que la loi promulguée par Moïse n'a pas fourni aux Juifs — même pas aux prophètes fidèles — le témoignage qui les eût engagés à se considérer comme enfants ou fils de Dieu, ce que d'ailleurs ils n'étaient pas.

31 Une question pourrait se poser: Dieu peut-il mettre son esprit sur une classe terrestre sans engendrer de son esprit les hommes la composant? Dieu fit cela dans les temps anciens, et il peut naturellement agir de même aujourd'hui. « Moïse dit aux enfants d'Israël: Sachez que l'Eternel a choisi Betsaleel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda. Il l'a rempli de l'Esprit de Dieu, de sagesse, d'intelligence, et de savoir pour toutes sortes d'ouvrages. Il l'a rendu capable de faire des inventions, de travailler l'or, l'argent et l'airain, de graver les pierres à enchâsser, de travailler le bois, et d'exécuter toutes sortes d'ouvrages d'art. Il lui a accordé aussi le don d'enseigner, de même qu'à Oholiab, fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan » (Exode 35: 30 à 34).

32 Betsaleel n'avait pas été engendré de l'esprit de Dieu, ni oint de la manière dont le sont les membres du corps de Christ, cependant 'Dieu le remplit de son esprit'. Il est évident que le procédé de Dieu en cette circonstance était une illustration du fait qu'il oindrait son grand architecte Christ Jésus, qui édifie son Eglise, son temple et en éduque les membres. Et puisque Dieu effectua une telle œuvre avec un homme consacré avant le temps de Jésus, il est clair qu'il mettrait aussi son esprit sur les hommes de bonne volonté qui le cherchent en ce jour, ces « autres brebis » du Seigneur, ses consacrés terrestres qui le servent; et cela, il le fait sans les engendrer de son esprit.

33 Un raisonnement analogue est juste aussi dans le cas du roi David dont il est relaté ceci: « Voici les dernières paroles de David. Parole de David, fils d'Isaï [et non fils de Dieu], parole de l'homme haut placé, de l'oint [oint littéralement d'huile] du Dieu de Jacob, du chantre agréable d'Israël: L'esprit de l'Eternel parle par moi, et sa parole est sur ma langue » (II Samuel 23: 1, 2).

34 De la même manière Dieu fit reposer son esprit sur Moïse et sur les soixante-dix hommes investis avec lui des fonctions de juges, et sur tous ceux auxquels il le donna (Nombres 11: 16 à 29). Autre confirmation: « Tu leur donnas ton bon esprit pour les rendre sages, tu ne refusas point ta manne à leur bouche, et tu leur fournis de l'eau pour leur soif » (Néhémie 9: 20, 30). Il y a une distinction à observer entre la manière dont Dieu emploie certaines de ses créatures dans l'exécution de ses desseins et celle dont il emploie les hommes qui se sont consacrés à l'accomplissement de sa volonté. Cette différence est soulignée dans l'événement où le roi de Perse fut l'instrument de Dieu, et qui est rapporté en ces termes: « La première année de Cyrus, roi de Perse, afin que s'accomplît la parole de l'Eternel prononcée par la bouche de Jérémie, l'Eternel réveilla l'esprit de Cyrus, roi de Perse, qui fit faire de vive voix et par écrit cette publication dans tout son royaume: Ainsi parle Cyrus, roi de Perse: L'Eternel, le Dieu des cieux, m'a donné tous les royaumes de la terre, et il m'a commandé de lui bâtir une maison à Jérusalem en Juda » (II Chroniques 36: 22, 23).

35 Jéhovah ne mit pas son esprit sur Cyrus; il ne fit que 'réveiller son esprit', car Cyrus ne lui était pas consacré, ni n'appartenait à son peuple. Les Jonadabs, par contre, sortent de toutes les nations et se consacrent à Jéhovah pour exécuter sa volonté; c'est pourquoi Jéhovah met sur eux son esprit et 'réveille leur esprit' afin qu'ils effectuent son œuvre.

« L'esprit »

36 Que faut-il entendre par les paroles de l'apôtre au verset 16 de Romains 8 (version de *Darby*): « L'Esprit lui-même rend témoignage avec notre esprit »? A qui s'en réfère-t-il ici? Dans le précédent verset, il emploie ces termes: « vous avez reçu un Esprit d'adoption » (verset 15). Cela ne peut pas signifier que c'est l'esprit d'a-

doption qui témoigne. Quand Jésus était avec ses disciples, il les instruisit sur le chemin qu'ils avaient à suivre. Etant sur le point de les quitter, il leur dit: « Je vais vous préparer une place », par quoi il leur révélait qu'il serait absent, loin d'eux; il ajoute ensuite: « Je ne vous laisserai pas orphelins [selon version anglaise: pas inconsolés]. » Comment allaient-ils être consolés? Jésus l'explique en ces mots: « Et moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point; mais vous, vous le connaissez, car il demeure avec vous, et il sera en vous. — Je vous ai dit ces choses pendant que je deumeure avec vous. Mais le consolateur, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit » (Jean 14: 16, 17, 25, 26).

37 D'après cette déclaration de Jésus, ce terme: « l'esprit » qu'emploie l'apôtre Paul dans le chapitre 8, verset 16 de son épître aux Romains, désigne évidemment cette sainte puissance invisible qui procède de Dieu, qui agit pour lui, qui le représente, lui, le grand Esprit, et qui opère par le Seigneur Jésus-Christ, « cet esprit ». « L'esprit » est donc particulièrement « le consolateur », l'« esprit de vérité » que le Seigneur Jésus promit à ses disciples et que Dieu leur envoya pour qu'il leur 'rappelât tout ce que Jésus leur avait dit', selon sa promesse. La version biblique gréco-anglaise *Diaglott* rend le texte comme suit: « Le Père ... vous donnera un autre soutien, afin qu'il demeure avec vous jusqu'à l'âge. » Ainsi, en remplissant la fonction que Jéhovah lui avait assignée et pour laquelle il l'avait envoyé, le consolateur devait agir jusqu'à ce que Christ Jésus fût de retour et qu'il eût rassemblé auprès de lui le « petit troupeau ». Depuis 1918 où il vint dans le temple, Christ Jésus est avec son peuple qui y est réuni avec lui, et il agit de manière plus directe sur les membres de cette troupe du temple en éclairant leur esprit, en ouvrant leur entendement à la compréhension des prophéties. C'est là l'œuvre de Dieu par Christ Jésus. Comme on le voit, *ce témoignage de l'esprit concerne seulement les engendrés de l'esprit.* Jésus ne dit-il pas en effet: « ... L'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point; mais vous, vous le connaissez, car il demeure avec vous, et il sera en vous » (Jean 14: 17). Le consolateur, le soutien, est ainsi 'le saint-esprit que le Père enverrait au nom de Jésus'. Le saint-esprit « lui-même rend témoignage ». Cette désignation précise, formelle: « lui-même » indique que la compréhension du témoignage n'est pas simplement laissée à nos soins, à nous, engendrés de l'esprit, n'est pas abandonnée à des impressions en nous pour déterminer ou nous prouver que nous sommes fils de Dieu, soit, à de vagues sentiments ou émotions qui sont trop instables pour qu'on puisse s'y fier. L'esprit ou la sainte puissance de Dieu, que l'homme ne peut voir, n'appartient pas au domaine de la sensibilité, il n'est pas sujet à changement, il est indépendant de tout ce qui peut influencer notre santé, nos impressions, notre état moral.

38 D'après une autre traduction, notre texte se lit ainsi: « L'esprit lui-même rend témoignage en même temps à notre esprit » (*Lexique grec et anglais* de Parkhurst, seconde édition, pages 589, 590). La pensée qui ressort de là est certainement qu'en même temps que les consacrés et engendrés de l'esprit reçoivent dans leur cœur « l'esprit d'adoption », ils commencent à recevoir aussi le témoignage du saint-esprit leur annonçant qu'ils sont fils de Dieu; ils crient alors: « Abba! Père! » parce qu'ils apprécient cette relation de fils qui est la leur. Personne ne peut avoir ce témoignage de l'esprit dont parle l'apôtre s'il ne se trouve dans cette condition de fils spirituel du Dieu tout-puissant.

39 Durant trois ans et demi Jésus fut fréquemment avec ses disciples qu'il instruisait et qu'il traitait comme un père traite ses enfants. Il les enseigna de par l'autorité et au nom de son auguste Père Jéhovah Dieu. Quant il les quitta, ils eussent été abandonnés comme des enfants sans père jusqu'à son retour, s'il ne leur eut fait cette promesse: « Lorsque je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi... Je ne vous laisserai pas orphelins, je viendrai à vous » (Jean 14: 3, 18). Pendant qu'il fut absent et qu'il 'préparait une place' pour ces fidèles disciples, il ne les laissa pas sans un consolateur, car, selon ce qu'il leur avait annoncé, il pria Jéhovah de leur envoyer le saint-esprit qui opéra en eux en qualité de consolateur et de soutien. Cette mesure divine fut prise au bénéfice du « petit troupeau » seul. Il s'ensuit que ce doivent être les membres du «petit troupeau », exclusivement, qui ont le témoignage de l'esprit par lequel ils reconnaissent qu'ils sont fils de Dieu. Rien ne nous autorise à conclure que les Jonadabs le possèdent aussi.

40 Il ne faut pas déduire de ce fait que quiconque s'est consacré et a été engendré de l'esprit avant la venue du Seigneur dans le temple, doit forcément avoir le témoignage de l'esprit, car ce n'est que ceux qui ont été invités à participer au Royaume avec Christ Jésus et qui ont répondu à cet appel, qui le possèdent. C'est à eux que l'esprit témoigne qu'ils sont fils et héritiers de Dieu et cohéritiers de Christ Jésus dans son Royaume. Quant le Seigneur eut paru dans le temple, il y rassembla justement ceux qui avaient accepté cette invitation concernant le Royaume et qui, mis à l'épreuve, avaient été approuvés; et dans le temple, ils sont en rapports confidentiels avec lui. Il n'est plus nécessaire que l'avocat, le saint-esprit, leur rende témoignage, car le Seigneur Jésus lui-même est leur force et leur guide, étant avec eux. Ils sont devenus des membres du 'serviteur élu' et les anges qui servent le Seigneur dans le temple leur viennent en aide: « Il enverra ses anges avec la trompette retentissante, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis une extrémité des cieux jusqu'à l'autre» (Matthieu 24: 31). « Car il ordonnera à ses anges de te garder

dans toutes tes voies » (Psaume 91: 11, 12). Le « petit troupeau » seul est donc rassemblé dans le temple et à ses membres, 'l'esprit témoigne' qu'ils sont fils de Dieu. Quant ce témoignage de l'esprit commença-t-il? Comment est donné ce témoignage grâce auquel on peut reconnaître sa vocation et son élection en vue de la participation au Royaume avec Christ Jésus?

(A suivre)

Questions pour l'étude

§ 1. Pourquoi la race humaine a-t-elle été confiée à la puissance de Christ Jésus? Dans quel but? Comment ce dessein a-t-il été réalisé? Quelle en sera l'issue?

§ 2. Que se passa-t-il, en liaison avec ce sujet, depuis la Pentecôte à 1918? Et de 1918 à 1935? Quels faits faut-il garder à la mémoire pour parvenir plus facilement à une conclusion scripturale des questions examinées ici?

§ 3 à 11. A qui se rapportent les paroles de Romains 8: 16, 17? Comment cela est-il montré? Quel est le point essentiel qui ressort de la comparaison des diverses versions de ce texte? Quels sont d'autres points importants à noter?

§ 12, 13. Suffit-il de souffrir pour la cause du Seigneur pour déterminer si l'on est fils de Dieu et cohéritier de Christ?

§ 14. A quoi a trait le terme « esprit » dans Romains 8: 1? De quelle manière opère-t-il la libération de la « loi du péché et de la mort » chez ceux qui sont en Christ Jésus? Que doit-on dire des Jonadabs à ce sujet?

§ 15. A qui s'applique Romains 8: 4 et comment?

§ 16, 17. Que faut-il comprendre par 'l'affection des choses de la chair'? et par 'l'affection des choses de l'esprit'?

§ 18 à 20. Dans quelle condition sont les Jonadabs en regard de Romains 8: 6? Pourquoi cela se rapporte-t-il à eux aussi?

§ 21, 22. Expliquez le verset 9 et dites s'il concerne également les Jonadabs.

§ 23. A qui s'applique le verset 10? Comment cela est-il déterminé? Et le verset 11?

§ 24. Que signifie le verset 13? Comparez-le avec Galates 5: 24; qu'en ressort-il?

§ 25. Qui sont donc ici ces fils de Dieu dont parle l'apôtre et auxquels il se rapporte également au verset 14? Quelle distinction voit-on sous ce rapport dans I Pierre 1: 3, 4 et I Jean 3: 1, 2?

§ 26. Quand et comment les versets 21, 22, 19 et 23 se réalisent-ils? Et I Corinthiens 15: 44? Comment les membres du « reste » oint reconnaissent-ils qu'ils sont dans le temple?

§ 27 à 30. Qu'est-ce que cet « esprit de servitude, pour être encore dans la crainte », dont il est question au verset 15? Qui a été libéré de cet esprit et de quelle manière? Qu'est-ce qui prouve cet affranchissement? Quel éclaircissement à ce sujet trouvons-nous dans Galates 4: 4 à 7 et 9 à 11 ainsi que dans I Jean 1: 11 à 13?

§ 31 à 35. A l'appui de textes, indiquez si Dieu peut mettre son esprit sur une classe terrestre de créatures sans les engendrer de son esprit. N'y a-t-il que les créatures qui se sont consacrées à lui qui peuvent être employées dans l'exécution de ses desseins?

§ 36, 37. Que signifient ces mots: « l'esprit lui-même » du verset 16? Appuyez votre explication de textes scripturaux.

§ 38. Et que signifie cette affirmation: L'Esprit lui-même « rend témoignage en même temps à notre esprit »? A qui se rapportent ainsi les paroles du verset 16?

§ 39. Pourquoi Jésus prononça-t-il les paroles relatées dans Jean 14: 3 et 18? Que signifient-elles?

§ 40. Tous ceux qui se sont consacrés à Dieu et qui ont été engendrés ont-ils le témoignage de l'esprit et sont-ils compris dans la déclaration de Matthieu 24: 31 et de Psaume 91: 11, 12? Qui a été rassemblé dans le temple? Qui sont 'ceux qui ont le témoignage de l'esprit' par lequel ils reconnaissent qu'ils sont fils de Dieu?

(W. T. du 15 mars 1938.)

Laodicée

LE MESSAGE à l'Eglise de Laodicée a trait à la période qui suit celle de la préparation du chemin devant Jéhovah, et où le Seigneur est dans son temple pour le jugement. Voici ce que nous dit ce message:

« Ecris à l'ange de l'Eglise de Laodicée: Voici ce que dit l'Amen, le témoin fidèle et véritable, le commencement de la création de Dieu: Je connais tes œuvres. Je sais que tu n'es ni froid ni bouillant. Puisses-tu être froid ou bouillant! Ainsi, parce que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni bouillant, je te vomirai de ma bouche. Parce que tu dis: Je suis riche, je me suis enrichi, et je n'ai besoin de rien, et parce que tu ne sais pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle, et nu, je te conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé par le feu, afin que tu deviennes riche, et des vêtements blancs, afin que tu sois vêtu et que la honte de ta nudité ne paraisse pas, et un collyre pour oindre tes yeux, afin que tu voies.

« Moi, je reprends et je châtie tous ceux que j'aime. Aie donc du zèle, et repens-toi. Voici, je me tiens à la porte, et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui, et lui avec moi. Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi j'ai vaincu et me suis assis avec mon Père sur son trône. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises » (Apocalypse 3: 14 à 22).

Il ressort des Ecritures que le Seigneur ferait tout d'abord rendre compte à ses serviteurs (Psaume 11: 4, 5; Malachie 3: 1 à 4; Matthieu 25: 14 à 29). Cela est indiqué de plus par le fait que le message s'adresse à l'ange de l'Eglise de Laodicée. Le nom de *Laodicée* veut dire « jugement du peuple ». Les saintes Ecritures établissent positivement que le jugement doit commencer par la maison de Dieu (I Pierre 4: 17). A la porte de cette maison est Jésus-Christ qui frappe et qui dit: « Si quelqu'un entend ma voix [obéit] et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui, et lui avec moi » (verset 20). Ces paroles montrent qu'il est dans son temple ou dans sa maison.

Dans ce message, Jésus est qualifié de « témoin fidèle et véritable ». Et maintenant il est venu faire comprendre à ses alliés l'importance extrême que revêt la charge de témoin de Jéhovah; il transmet aux approuvés son témoignage, que Dieu lui a donné, et les envoie comme les témoins de Jéhovah. Jésus est le chef de la classe des témoins et celui qui désire l'approbation de Dieu doit s'inspirer de son exemple. D'autres textes montrent qu'au moment où le Seigneur vint dans son temple, le peuple allié à Dieu s'était assoupi et n'appréciait pas comme il convenait son privilège de servir Dieu en qualité de témoin, raison pour laquelle il fut irrité contre lui, comme il est écrit dans Esaïe 12: 1: « Tu diras en ce jour-là: Je te loue, ô Eternel! Car tu as été irrité contre moi, ta colère s'est apaisée, et tu m'as consolé. » Et dans Esaïe 6: 5 à 8 nous lisons: « Alors je dis: Malheur à moi! je suis perdu, car je suis un homme dont les lèvres sont impures, j'habite au milieu d'un peuple dont les lèvres sont impures, et mes yeux ont vu le Roi, l'Eternel des armées. Mais l'un des séraphins vola vers moi, tenant à la main une pierre ardente, qu'il avait prise sur l'autel avec des pincettes. Il en toucha ma bouche, et dit: Ceci a touché tes lèvres; ton iniquité est enlevée, et ton péché est expié. J'entendis la voix du Seigneur, disant: Qui enverrai-je, et qui marchera

pour nous? Je répondis: Me voici, envoie-moi. » Puisqu'il eut besoin d'être secoué et d'avoir les lèvres purifiées par le charbon ardent, il est certain que le peuple allié à Dieu avait manqué à son devoir relatif au témoignage.

Dans cette prophétie d'Esaïe est relaté un dialogue entre Jéhovah et l'Exécuteur en chef de sa volonté, dialogue au cours duquel cette question est posée: 'Qui seront nos témoins?' Les fidèles de l'Eglise, pleins de zèle, répondent à cette invitation en disant: « Me voici, envoie-moi », et le Seigneur accepte leurs services (Esaïe 6: 8, 9; 43: 10 à 12). D'autres, également dans l'alliance et dans l'Eglise, ne font que bâiller et somnoler, ils s'étirent et désireraient demeurer dans cette torpeur. Le Seigneur leur dit par ses anges: « Je connais tes œuvres. Je sais que tu n'es ni froid ni bouillant, puisses-tu être froid ou bouillant! » (Apocalypse 3: 15).

Le moment où le Seigneur, dans son temple, commença à faire rendre compte à ses serviteurs, auquels il avait confié les intérêts du Royaume, est illustré par la parabole des talents. Bientôt après, le Seigneur répandit pour la seconde fois son saint-esprit sur le peuple de l'alliance, sans égard au sexe et aux charges remplies auparavant, ainsi que l'avaient prédit le prophète Joël et l'apôtre Pierre (Joël 2: 28 à 30; Actes 2: 16 à 21). C'est alors que les serviteurs actifs, énergiques, vigilants, qualifiés de « jeunes gens » dans la prophétie, commencèrent à « avoir des visions », c'est-à-dire à avoir une plus claire compréhension de la vérité. Ils déployèrent un grand zèle dans leur activité, obéissant ainsi aux commandements du Seigneur. Il y avait en même temps dans l'Eglise des « vieillards faisant des songes », gens inactifs, indolents, dont le zèle pour le Seigneur se réduisit à peu de chose ou à rien. Ils songeaient à la joie ineffable qu'ils croyaient leur être réservée au ciel, et se nourrissaient des aliments spirituels qui leur avaient été servis des années avant. Ils n'ont pas eu, depuis l'ouverture du temple (Apocalypse 11: 19), cette compréhension plus claire de la vérité dont ont joui les serviteurs zélés du Seigneur.

Ces rêveurs ont prétendu réaliser aussi un certain travail, cependant, ils n'ont point, à ce sujet, observé les directives de Dieu. Ils n'ont jamais vu ce qui distinguait l'organisation de Satan de celle de Dieu, et partant, ont refusé de dire quoi que ce soit contre la première et n'ont point fait preuve du zèle particulier aux témoins du Seigneur. Leurs œuvres se réduisent à la méditation, à la participation aux études de la Bible, à l'examen de choses que le Seigneur a données à l'Eglise il y a longtemps, et aussi au développement — selon leur expression — des dons et des fruits de l'esprit, et d'un beau caractère. Ils ne comprennent pas que « le fruit de l'esprit » est l'amour et que cet amour implique une consécration sans bornes à Dieu, manifestée par une activité désintéressée dans son œuvre. Ils ne voient pas que « le fruit de l'esprit » ne peut être manifesté que par l'obéissance aux commandements de Dieu, par l'accomplissement joyeux de sa volonté (Galates 5: 22; Matthieu 7: 20, 21; I Jean 5: 3). Ils n'ont pas renié le Seigneur et ne se sont donc pas entièrement refroidis. Parce que Jésus aime ceux qui sont dans l'alliance par le sacrifice, il réprimande les tièdes, les avertit de la nécessité qu'il y a pour eux de changer de voie en devenant de sérieux travailleurs à son service (Apocalypse 3: 19).

L'œuvre de l'Eglise préfigurée par le prophète Elisée commença peu après la venue du Seigneur dans son temple. C'est une campagne énergique, sérieuse, du fidèle peuple de Dieu, un témoignage du nom et des desseins de Jéhovah. Pour accomplir cette œuvre il est nécessaire d'estimer l'organisation divine et de glorifier le nom de Jéhovah. S'engagent avec joie dans cette œuvre les zélés, les « bouillants ». Par le « zèle » on entend l'ardeur. Il convient donc de qualifier de « chauds » les zélés, et de « tièdes » les négligents. En effet, depuis la venue du Seigneur dans son temple, en 1918, beaucoup de membres de l'Eglise, qui ont assisté aux réunions et aux grandes assemblées, n'ont déployé aucune activité. Beaucoup d'entre eux se sont complu dans des réflexions comme celles-ci: 'Toute la lumière sur la Parole de Dieu est venue avant 1917; nous possédons cette vérité et nous continuerons à nous en nourrir, à la méditer; le Seigneur a désigné comme son «serviteur fidèle et prudent » un individu déterminé, et bien que cet homme ait quitté la terre en 1916, il fait encore l'œuvre terrestre de Dieu et dirige son Eglise; et puisque la faveur divine nous est acquise, nous jouissons de grandes richesses; nous faisons notre nourriture de ce qui a été écrit avant 1916, nous développons un beau caractère; notre passé montre que nous avons servi le Seigneur avec zèle et nous nous reposons maintenant sur les biens acquis; nous n'avons plus besoin de rien; nous pouvons dormir sur nos lauriers en attendant d'être élevés dans la gloire. Pourquoi attirer sur nous l'opprobre en allant de porte en porte parler de l'organisation de Satan et de celle de Dieu? Ne sommes-nous pas meilleurs que beaucoup d'autres? Que ceux-là fassent ce travail.' Dieu résume leurs sentiments par cette parole prophétique: « Je suis plus saint que toi » (Esaïe 65: 5; version d'*Ostervald*).

Ces conditions sont bien celles qui ont existé dans l'Eglise de Dieu surtout après 1917 et à un degré encore plus prononcé à partir de 1918. En conséquence, le Seigneur s'adressant à cette classe lui dit: « Parce que tu dis: Je suis riche, je me suis enrichi, et je n'ai besoin de rien, et parce que tu ne sais pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu » (Apocalypse 3: 17).

Frappés de cécité à cause de leur tiédeur et de leur manque d'amour véritable pour Dieu, ils ne peuvent voir l'accomplissement de la prophétie divine, ni la réalisation de ses desseins. Pour eux, l'avenir est enveloppé d'un profond mystère (II Pierre 1: 2 à 9). Le révélateur dit qu'ils sont « nus ». La loi de Dieu interdisait la nudité dans le temple. Aux vêtements que les prêtres juifs portaient selon les prescriptions de Dieu on pouvait reconnaître la fonction respective qu'ils rem-

plissaient (Exode 20: 26; 28: 42, 43). « Quand il n'y a pas de révélation, le peuple est sans frein (textuellement: nu) » (Proverbes 29: 18). La « nudité » de ceux qui ne comprennent pas la vérité, la lumière actuelle, ne peut échapper au Seigneur ni à ses fidèles qui ont son esprit. Le Seigneur faisait sans doute allusion à l'indifférence relative au service dont les tièdes s'étaient rendus coupables lors de sa venue dans son temple, quand il dit: « Voici, je viens comme un voleur. Heureux celui qui veille, et qui garde ses vêtements, afin qu'il ne marche pas nu et qu'on ne voie pas sa honte! » (Apocalypse 16: 15). Les approuvés, eux, portent les « vêtements du salut »; ils sont aussi sous le « manteau de la justice » (Esaïe 61: 10) et ont revêtu l'habit de noces, insigne de leur consécration au Seigneur et à son service. Ils entrent dans la joie du Seigneur et sont heureux de participer à son œuvre.

Combien différents sont les tièdes! Ils sont malheureux et misérables, parce qu'ils n'ont pas de joie dans le Seigneur et ne comprennent même pas ce qu'est cette joie, et qu'ils n'ont aucune appréciation pour le Royaume. Ils se disent riches, alors qu'en réalité ils sont pauvres, parce qu'ils ne connaissent pas la valeur des véritables richesses, dont ils sont privés. Personne ne peut aujourd'hui être riche dans le Seigneur en évitant l'opprobre de Christ. 'L'opprobre de Christ est une richesse plus grande que tous les trésors du monde' (Hébreux 11: 26). « La réputation [devant Jéhovah] est préférable à de grandes richesses [du monde], et la grâce [de Dieu] vaut mieux que l'argent et que l'or » (Proverbes 22: 1). On ne peut avoir une bonne réputation devant le Seigneur et gagner sa faveur qu'en faisant sa volonté, et ceux qui l'aiment font sa volonté (Matthieu 24: 13; I Jean 5: 3; Jean 14: 21 à 23). Quiconque souffre de tribulation, la pauvreté, l'opprobre, du fait d'être un témoin de Dieu et de son Royaume, celui-là est vraiment riche, selon les paroles de Jésus à l'Eglise de Smyrne: « Je connais tes œuvres, et ton affliction, et ta pauvreté (quoique tu sois riche) » (Apocalypse 2: 9; *Ostervald*).

(W. T. du 15 mars 1938.)

Jéhovah dans son temple

JEHOVAH, le Très-Haut, le Roi de l'éternité, commença à être apprécié, par son Eglise, comme il convient, après la venue du Seigneur Jésus dans son temple. Les fidèles ont compris peu à peu, depuis lors, que la période de la préparation du chemin devant Jéhovah allait de 1879 à 1918, que le Seigneur est venu dans son temple en 1918, après avoir chassé Satan des cieux, et qu'à partir de cette date jusqu'à la bataille d'Armaguédon est le « jour où il se prépare » (Nahum 2: 3; version de *Darby*). Parce que Jéhovah règne par l'intermédiaire de son bien-aimé « Prince de la vie », c'est à Jéhovah qu'appartient en réalité le Royaume. Le quatrième chapitre de l'Apocalypse offre une image de Jéhovah dans son temple, et dans le cinquième, c'est son glorieux Représentant, « l'Agneau », qui est dépeint. Les figures qui y sont révélées sont sublimes et frappantes. Les événements survenus depuis 1914 correspondent parfaitement aux prédictions de cette prophétie. On fera bien, ici, de lire attentivement ce quatrième chapitre.

La classe du « serviteur fidèle » est le « reste »; elle est représentée par le fidèle serviteur Jean. Jean regardait, « et voici, une porte était ouverte dans le ciel » et il entendit cette invitation: « Monte ici! » (Apocalypse 4: 1). Cela veut dire que le temps était venu d'avoir une plus claire vision des choses spirituelles. La « porte » symbolique qui fut ouverte figure la compréhension de choses spirituelles qui devaient être comprises, parce que le temps, fixé par Dieu, pour cette révélation était venu. A celui qui répond à l'invitation il est permis de pénétrer dans les régions célestes et de jouir de la plus glorieuse des visions: celle de Jéhovah, le grand Roi de l'éternité. L'ouverture de la porte coïncide avec l'effusion du saint-esprit sur toute chair, comme prédit dans Joël 2: 28, 29, car il est écrit que Dieu nous a révélé ces choses par son esprit, oui, même les choses profondes de Dieu, celles qu'il a préparées pour ceux qui l'aiment (I Corinthiens 2: 9, 10). Ces choses ne s'aperçoivent naturellement pas avec les yeux charnels; ce sont les hommes qui ont l'esprit du Seigneur Dieu qui les discernent.

Le serviteur Jean, prototype du « reste », entendit une voix semblable à une trompette lui parler. Une voix tenant du son de la trompette était très appropriée, puisque de grandes choses allaient survenir. Le Roi éternel devait être montré plus clairement que jamais à ces fidèles qui, eux, allaient pouvoir parler davantage de ses préparatifs pour le Royaume. Des événements de la plus haute importance allaient se dérouler: de là le son de la trompette. « Car l'Eternel, le Très-Haut, est redoutable, il est un grand roi sur toute la terre. Dieu monte au milieu des cris de triomphe, l'Eternel s'avance au son de la trompette » (Psaume 47: 3, 6; I Rois 1: 34; I Thessaloniciens 4: 16).

C'était la voix du Seigneur Jésus, de l'auguste porte-parole de Jéhovah. Au serviteur Jean il est dit ensuite à l'intention du « reste »: « Je te ferai voir ce qui doit arriver dans la suite » (Apocalypse 4: 1). Immédiatement après, des choses spirituelles commencèrent à être révélées au « reste ». La porte du temple de Dieu lui ayant été ouverte, il eut des visions merveilleuses. Réfléchissons à ceci: il est invité à regarder dans le temple le plus beau et le plus glorieux qui soit; il voit dans les cieux un trône sur lequel quelqu'un est assis. « L'Eternel a établi son trône dans les cieux, et son règne domine sur toutes choses » (Psaume 103: 19). « L'Eternel est dans son saint temple, l'Eternel a son trône dans les cieux; ces yeux regardent, ses paupières sondent les fils de l'hom-

me » (Psaume 11: 4). Ezéchiel aussi décrit ce trône dominant toute l'organisation divine (Ezéchiel 1: 26). C'est celui de Jéhovah, du Très-Haut.

L'occupant du trône n'est pas dépeint comme étant pareil à un fils des hommes, mais semblable à la pierre la plus précieuse: resplendissant de lumière, d'une pureté parfaite et d'une justice inflexible. Telle est aussi la splendeur de la maison de Dieu, qui en est la gloire et qu'on aperçoit le premier. Son organisation est décrite en ces termes: « . . . ayant la gloire de Dieu. Son éclat était semblable à celui d'une pierre très précieuse, d'une pierre de jaspe transparente comme du cristal » (Apocalypse 21: 11). Le serviteur Jean voit le trône environné d'un arc-en-ciel; or, selon l'alliance éternelle de Dieu conclue avec Noé, l'arc-en-ciel représente la sainteté de la vie et la vie de Jéhovah, « qui seul possède l'immortalité, qui habite une lumière inaccessible » (I Timothée 6: 16). De cette merveilleuse lumière descend une pluie de bénédictions: « Tel l'aspect de l'arc qui est dans la nue en un jour de pluie, ainsi était l'aspect de cette lumière éclatante, qui l'entourait: c'était une image de la gloire de l'Eternel » (Ezéchiel 1: 28). La beauté, la gloire du Roi éternel commença à resplendir sur le « reste » seulement après qu'il lui eut été donné de jeter un regard dans le temple ouvert. Nul homme n'a eu quoi que ce soit à faire avec l'ouverture du temple, ni avec la vision qui en fut accordée aux enfants de Dieu. Toutes ces choses sont dues à la grâce de Dieu qui les a révélées à ses serviteurs par le truchement de Christ Jésus, son Fils bien-aimé.

La vision révèle vingt-quatre sièges ou trônes autour du trône de Dieu; sur ces sièges étaient assis vingt-quatre vieillards, vêtus de blanc, portant des couronnes d'or sur leurs têtes. Leur nombre étant le double de celui des « apôtres de l'agneau », ils doivent représenter non seulement les douze apôtres, mais tous les fidèles qui sont devenus membres du corps de Christ. Ce sont des anciens célestes, non pas, sans doute, en vertu de leur âge, mais parce qu'ils sont les anciens de toutes les créatures célestes, étant membres du corps de Christ. Le nombre vingt-quatre doit représenter ceux qui moururent fidèles et qui ont été ressuscités et ont hérité de la gloire céleste, comme aussi les fidèles qui sont encore sur la terre, qui se trouvent sous le « manteau de la justice » et dans « la demeure secrète du Très-Haut », et qui « triomphent dans la gloire » depuis que le Seigneur est dans son temple (Psaume 149: 5). Ce sont les fidèles qui, à l'apparition du Souverain Berger, reçoivent « la couronne incorruptible de la gloire » (I Pierre 5: 4; Apocalypse 3: 21). « Tu as mis sur sa tête une couronne d'or pur » (Psaume 21: 4). Personne parmi les hommes ne peut enlever au fidèle « reste » la couronne. Il n'y a que le Seigneur qui peut le faire (Apocalypse 3: 11). Les « vêtements blancs » font reconnaître les fidèles comme appartenant à l'organisation glorieuse de Jéhovah. Le Dieu de fidélité les a « ressuscités ensemble » et les a « fait asseoir dans les lieux célestes en Jésus-Christ » (Ephésiens 2: 6).

Le récit continue en ces termes: « Du trône sortent des éclairs, des voix et des tonnerres » (Apocalypse 4: 5). Dieu seul peut faire naître des éclairs et des tonnerres, et cela encore prouve que c'est le trône de Dieu qui est décrit ici (Job 38: 35; 40: 4; Jérémie 10: 13; Zacharie 10: 1; Psaume 18: 13). Les voix qui partent du trône sont assurément des messages officiels, ce trône étant le siège de l'autorité suprême. Les « sept lampes ardentes » brûlant devant le trône sont une figure de la lumière divine donnée par l'esprit de Jéhovah pour le bien de son serviteur. « Sept » étant un symbole de ce qui est complet en relation avec le Roi éternel, il est logique d'en conclure que Dieu donne à la classe du temple une vision complète de ses desseins tels qu'ils sont contenus dans sa Parole. Les « sept esprits » illustrent la toute-puissance infaillible et illimitée de Dieu. Ses « éclairs » mettent à nu les lieux ténébreux de l'organisation de l'ennemi et éclairent les passages obscurs de sa Parole, afin que ses fidèles puissent les comprendre.

Dans la merveilleuse description il est dit plus loin qu'une mer de verre aussi pur que du cristal était devant le trône. Dans le temple de Salomon la plus grande cuve était appelée « la mer de fonte » (I Rois 7: 23). La cuve du service du tabernacle était faite de miroirs. Ces choses, qui avaient trait au peuple typique de Dieu, préfigurent de plus grandes choses célestes (Hébreux 9: 1 à 9). « La mer était destinée aux ablutions des sacrificateurs » (II Chroniques 4: 6). « Toute parole de Dieu est éprouvée » (Proverbes 30: 5). La mer de verre cristallin devant le trône est une image de la pureté de la Parole de Dieu et montre qu'au moment voulu Dieu la rend claire à son fidèle « reste » de l'ordre du sacerdoce.

Les « sept lampes ardentes » brillant sur la mer indiquent que seuls ceux qui sont 'purifiés par l'eau de la Parole' sont agréables à Jéhovah (Ephésiens 5: 26). Ils ont reçu sa Parole, s'en sont nourris et se sont entièrement consacrés à lui; ils sont saints. Sans la sainteté — la consécration pure, sincère, à Dieu — nul ne peut voir le Seigneur (Hébreux 12: 14).

Au milieu du trône et autour du trône, il y avait « quatre êtres vivants », « quatre animaux » (selon d'autres versions). Ces êtres étant distincts de la personne de Jéhovah, ils ne doivent pas représenter son entité ou les attributs inhérents à sa nature. Jésus est avec le Père « au milieu du trône » et au milieu des êtres vivants (Apocalypse 5: 6). Il est le chef de l'organisation de Dieu et toutes les autres créatures évoluent autour de son trône. Les quatres créatures ou êtres vivants illustrent par conséquent l'organisation divine comme un tout, une unité. Ils sont « remplis d'yeux devant et derrière », par quoi est représenté que les membres de l'organisation de Dieu ont sans cesse les yeux fixés sur sa main pour faire sa volonté et être ainsi guidés par sa sagesse (Psaume 123: 1 à 3).

Vient ensuite la description des quatre êtres vivants, autrement dit: de l'organisation de Dieu (Apocalypse 4: 7 et 8). Le premier être était

« semblable à un lion », image de courage, de justice royale (Psaume 89: 14). « Tu sièges sur ton trône en juste juge » (Psaume 9: 5). La justice tient la première, la plus importante place. Cela fut préfiguré par Dieu qui était représenté par son prophète (voir II Samuel 17: 10; I Rois 7: 29 à 36). Le second être vivant ressemblait à un « veau » (autres versions: à un bœuf, un taureau). Dans le temple de Salomon, la « mer » reposait sur douze bœufs. Le bœuf ou le taureau est un symbole de la puissance et de la force, et ce symbole semble dire: sur la toute-puissance et la force repose l'organisation divine et Dieu accomplira ses desseins par cette organisation.

Le troisième des êtres vivants « avait la face d'un homme », et cela dépeint l'amour en tant que mobile d'action. « Dieu est amour » et il est écrit de l'homme qu'il a été créé à l'image de Dieu. L'homme Christ Jésus dit: « Celui qui m'a vu a vu le Père », parce qu'il était parfait en amour. Tout acte accompli par l'organisation de Dieu l'est par amour. Dieu ne saurait consentir à aucun écart de ce principe. Il s'ensuit que celui qui a le privilège d'avoir une part quelconque dans son organisation doit être mû par le désintéressement seul.

Le quatrième être était « semblable à un aigle qui vole », image de la perspicacité, d'une auguste sagesse et de la promptitude dans l'action. « . . . Plus rapides que les aigles des cieux » (Lamentations de Jérémie 4: 19; *Darby*). « Et comme l'aigle, elle prend le vol vers les cieux » (Proverbes 23: 5). « La sagesse est trop élevée pour l'insensé » (Proverbes 24: 7). L'aigle vole haut. La sagesse n'est jamais diminuée par l'âge. « Ta jeunesse se renouvelle comme celle de l'aigle » (Psaume 103: 5; *Darby*). Chaque partie de l'organisation de Dieu est prompte à obéir aux commandements divins et est guidée par la sagesse divine.

Chacun des quatre êtres vivants avait six ailes. L'un des prophètes donne un tableau de Jéhovah sur son trône de justice, où il est représenté par son Fils bien-aimé, le Juge, ainsi que des séraphins qui l'assistent (Esaïe 6: 1 à 3). Les trois paires d'ailes de chacun démontrent que leur possesseur a la faculté de voler et aussi de protéger et que les créatures de l'organisation divine peuvent se déplacer rapidement et librement pour accomplir les desseins de Jéhovah et pour assurer la protection parfaite des membres terrestres de cette organisation. Ces êtres ne se reposent jamais (Apocalypse 4: 8), ce qui indique que l'organisation de Jéhovah est vigilante et active. Les anges voient continuellement la face de Jéhovah (Matthieu 18: 10). Les membres de l'organisation divine ne se tiennent point tranquilles, de peur de troubler la quiétude de partisans quelconques de l'organisation de Satan (Esaïe 62: 6, 7), car ils chantent constamment les louanges du Roi éternel, disant: « Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu, le Tout-Puissant, qui était, qui est, et qui vient! » Ils proclament les quatre noms du grand Créateur. Ce n'est qu'après avoir été admis dans le temple, que le « reste » commençait à comprendre cette vision. La prophétie d'Esaïe montre, en outre, que c'est au 'jour de la préparation de la grande bataille' que des créatures terrestres de Dieu commenceraient à saisir la vision et à proclamer hautement la sainteté de Jéhovah. C'est là le temps du jugement dans le temple. « Que celui qui est saint [alors] se sanctifie encore » (Apocalypse 22: 11).

Le serviteur Jean annonce que lorsque les « êtres vivants » ou l'organisation active de Dieu commencent à chanter le cantique de louanges et de gloire à Jéhovah, les vingt-quatre vieillards, qui représentent les 144.000 vainqueurs fidèles, y compris le « reste » sur la terre, se « prosternent devant celui qui est assis sur le trône. . . . et jettent leurs couronnes devant le trône ». Par ce geste ils reconnaissent respectueusement la suprématie de Jéhovah et que toute autorité, sans en excepter celle de chaque membre de l'organisation, vient de lui. « Il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu. » « Dieu est le chef de Christ » (Romains 13: 1; I Corinthiens 11: 3). On peut en conclure que tous les membres de l'organisation adhèrent joyeusement aux méthodes prescrites par Jéhovah pour la réalisation de ses desseins. Les fidèles chantent: « Tu es digne, notre Seigneur et notre Dieu. » Non pas qu'ils pourraient ajouter quoi que ce soit à sa gloire et à son honneur; ils reconnaissent par là que la puissance, l'autorité, l'honneur et la bonté viennent uniquement de lui (Ephésiens 3: 9), ainsi qu'il ressort encore des paroles suivantes: « Car tu as créé toutes choses, et c'est par ta volonté qu'elles existent et qu'elles ont été créées. » Quelle monstrueuse injure, quelle tromperie que cette théorie de l'évolution enseignée par le clergé! Son auteur n'est autre que le diable, constatation qui nous amène naturellement à conclure que ses défenseurs doivent être les représentants du diable. Les membres de l'organisation divine tressaillent de joie en contemplant la gloire et la splendeur de l'organisation céleste et ils se réjouissent de chanter continuellement les louanges du Très-Haut. Nous constatons donc que la vision du temple, décrite ci-dessus, contribue pour sa part à la révélation de la gloire de Jéhovah.

(W. T. du 15 mars 1938.)

« L'Eternel *est un refuge pour l'opprimé, un refuge au temps de la détresse. Ceux qui connaissent ton nom se confient en toi. Car tu n'abandonnes pas ceux qui te cherchent, ô Eternel!* »
(Psaume 9: 10, 11).

Le service en Grande-Bretagne

L'ŒUVRE du service en Grande-Bretagne est entièrement réorganisée. A Londres, il y a désormais un groupe principal dont dépendent un certain nombre d'autres groupes. L'ancien « Tabernacle » a en quelque sorte disparu pour faire place à la Salle du Royaume. Pour opérer cette transformation, on a remplacé la chaire, qui sentait par trop la religion, par un podium moderne, et les bancs d'église par des chaises, et l'on a doté le local du nom de « Salle du Royaume ». Frère A. D. Schrœder vient d'être nommé serviteur de la succursale de la Société à Londres. En ce qui concerne la participation du groupe londonien à cette réorganisation, ces deux lettres qui suivent, dont l'une adressée au Président de la Société, nous l'apprendront mieux qu'un commentaire.

Aux proclamateurs du groupe
des témoins de Jéhovah du
Grand Londres.

Chers frères,

La Salle du Royaume, précédemment appelée « Le Tabernacle » de Londres, était fermée depuis quelques semaines aux fins de transformation. Or tout est terminé et la Salle est prête pour la réunion d'inauguration qui aura lieu le dimanche, 16 Janvier, à 15 heures.

Nous avons le plaisir de vous annoncer en outre que frère Rutherford a approuvé certaines nouvelles dispositions de service destinées à multiplier les intérêts du Royaume confiés à nos soins dans cette grande ville.

Un rendez-vous général des frères de Londres dans la Salle du Royaume est donc fixé au 16 Janvier, à 15 heures, où tout vous sera communiqué en détail. Nous espérons que vous ferez votre possible pour assister à cette réunion si importante, et que vous y amènerez aussi les personnes de bonne volonté avec lesquelles vous êtes en relations. Ce sera une assemblée de service du Royaume, afin qu'en qualité de grand groupe du peuple de Jéhovah nous recevions intelligemment les nouvelles instructions de l'organisation relatives à cette cité pour savoir ensuite les mettre en pratique. A 18 h. 30 (du même jour) sera tenue dans la Salle du Royaume une étude en commun de *La Tour de Garde*. Apportez par conséquent votre Tour du 1er Janvier, que vous aurez préalablement étudiée.

Comme vous habitez en ce moment la partie orientale de Londres, nous vous prions de prendre avec vous cette lettre quand vous viendrez à la dite réunion où des renseignements détaillés vous seront donnés sur le secteur où vous êtes domiciliés.

Jéhovah veuille bénir abondamment votre constant effort dans la proclamation de son message aux hommes de bonne volonté et le développement des intérêts du Royaume!

Vos frères et serviteurs de Jéhovah:
Groupe des témoins de Jéhovah du
Grand Londres.

Cher frère Rutherford,

Les groupes réunis du peuple de Jéhovah, assemblés dans la Salle du Royaume, à Londres, vous adressent leurs chaleureuses salutations d'amour et désirent vous assurer de leur profonde appréciation des mesures prises pour nous concernant la Salle du Royaume et la nouvelle organisation du service pour Londres. Nous voudrions vous dire que nous sommes résolus à prendre soin des intérêts du Royaume comme de notre plus précieux trésor, à les défendre et les augmenter. Dans notre collaboration avec vous, notre service tend à la justification du nom de Jéhovah et est dirigé contre le grand ennemi. Nous sommes déterminés à lutter de toute notre force contre la religion du diable — à la tête de laquelle marche la Hiérarchie — et à aider les hommes de bonne volonté à prendre position pour Jéhovah et pour son Roi victorieux. Nous implorons constamment la bénédiction et la protection de Jéhovah pour vous qui êtes au premier rang du combat, et nous nous disons les uns aux autres: 'Ne craignez point, la bataille est à Dieu!'

Envoyé à l'unanimité par un millier de tes frères réunis dans la Salle du Royaume, à Londres, à l'occasion de son inauguration, ce dimanche 16 Janvier 1938.

Extraits de lettres intéressantes

Le nom de Jéhovah

Je suis parti de G. le 3 Avril à 9 heures. Arrivé à B. au contrôle des passeports on me fait remarquer que le mien était échu depuis Février 1938, une erreur de ma part qui croyais qu'il était valable jusqu'au 29 Mai 1938. L'inspecteur refusait de me laisser continuer mon voyage. J'insistai pour continuer et lui dis que je devais aller à L. pour faire une conférence et que j'étais attendu. Sur cela il me demanda sur quel sujet; je lui répondis: sur la Bible et lui montrai l'ordre de service de la Tour de Garde. Ce sont ces quelques mots concernant la bénédiction de Jéhovah pour ce service et surtout le nom de « Jéhovah » qui tranchèrent la question en ma faveur, car l'inspecteur, en lisant ce nom de « Jéhovah », changea immédiatement d'attitude et alla vers le commisssaire de police de la gare pour demander la permission de me laisser aller en donnant l'ordre au chef du train d'attendre cinq minutes pour le départ.

Jéhovah sait délivrer ses serviteurs au moment voulu. Je fus reçu à la gare de L. par frère B., avec son auto munie du haut-parleur, et emmené chez lui pour le déjeuner. Je dois dire que ce frère et toute sa famille sont profondément dévoués à la cause du Seigneur et même leur fils âgé de 10 ans est un bon proclamateur du Royaume. Grâce au haut-parleur et à l'auto, le travail connaît un grand succès à L. et dans les alentours, car tous les membres du groupe peuvent travailler à l'unisson.

A la réunion d'étude pour la Commémoration 18 personnes étaient présentes, toutes des proclamateurs actifs. Beaucoup de questions furent posées, auxquelles je m'efforçais de répondre avec l'aide du Seigneur. Tous sont prêts à entrer en campagne pour la justification du nom de Jéhovah et la gloire de son Royaume.

Frère A. F. à G. (*Suisse*)

Elle inculque la fidélité — dévoile l'iniquité

Cher frère Rutherford,

Nous désirons par ces lignes vous faire connaître notre sincère amour et notre profonde appréciation pour le zèle infatigable et l'assurance que vous déployez dans notre lutte contre l'ennemi.

Nous apprécions à sa juste valeur l'esprit de *La Tour de Garde,* la manière dont elle inculque la fidélité aux cœurs dévoués à notre Père céleste et d'autre part, la façon dont elle met à nu l'iniquité sans la moindre amertume à l'égard des hommes qui s'opposent à elle. Nous ne saurions lire son contenu sans qu'en nous s'éveille le désir de défendre la cause de la vérité dans les premières lignes de bataille.

Les mots nous manquent pour exprimer à notre Père céleste notre reconnaissance pour les enseignements qui nous parviennent par *La Tour de Garde.* Les articles sur la « grande multitude », notamment, nous ont procuré beaucoup de joie et ont résolu quelques épineuses questions.

Nous demandons journellement à Jéhovah de vous fortifier et de vous guider de sa sagesse, et notre vœu est qu'il vous permette de continuer à stimuler le zèle de son peuple, à l'encourager à la fidélité jusqu'à ce que la bataille d'Armaguédon soit livrée.

Vos frères dans la joie du service,
Les témoins de Jéhovah du groupe
de Linstead, Jamaïque, B. W. I.

« Nous aimons Jéhovah plus que jamais! »

Estimé Monsieur,

Nous sommes remplis de joie par la bonne nouvelle que nous avons reçue de l'un de vos abonnés. Nous avons tous deux été élevés dans des instituts catholiques et reconnaissons aujourd'hui que nous étions plongés dans les ténèbres. Nous avons aussi vécu dans la peur de l'enfer; mais, grâce à cette « vérité », nous aimons maintenant notre cher Jéhovah Dieu plus que jamais auparavant. Nous vous remercions et vous souhaitons de bons résultats dans la continuation de votre grande et magnifique œuvre. Nous resterons fidèles à Jéhovah.

. . . ., *Ohio.*

Le gramophone rend témoignage

Depuis que nous sommes revenues des vacances, nous prenons toujours le gramophone avec nous. Beaucoup de personnes qui ne veulent pas lire la carte acceptent cependant d'entendre une causerie. De cette manière il nous est possible de rendre témoignage sans savoir bien causer le français. Le gramophone nous aide beaucoup et cela nous réjouit. Aussi nous sommes très reconnaissantes à Jéhovah de nous avoir donné cette nouvelle méthode de présenter la vérité.

Sœurs H. et K. Pionniers.

Notre joie fut grande

Oui, nous avons fait de belles expériences, et les voici: Arrivée près d'une ferme dans un village, une petite fille de 14 ans vint à la porte et lut la carte. Quand elle vit les écrits, elle s'écria: « Oh, maman a eu une petite brochure, intitulée *Liberté,* qu'elle a achetée d'un jeune homme, il y a quelques années. Maman l'a lue au moins vingt fois. . . ! »

La jeune femme a pris les brochures qui restaient, environ 13, avec *Consolation* et aussi *Richesses.* Elle aurait bien voulu en commander toutes les autres, mais l'argent lui manquait pour le moment; nous avons alors fait un échange avec des œufs. Quelques jours après, je l'ai visitée avec le gramophone; 6 personnes écoutèrent les causeries avec un vif intérêt. Notre joie fut grande d'être privilégiées de participer à cette œuvre (I Corinthiens 2: 9).

Dans le même village le curé prit 7 brochures et me donna 10 francs. Et une femme, qui ne savait pas lire, écoutait le message avec beaucoup de joie, elle pleurait même de joie. Elle m'obligeait de prendre 10 francs et me donna une douzaine d'œufs. Je lui ai laissé une collection de brochures pour son mari qui les lira. Et, ainsi, chers frères, le travail avance, et nous sommes heureuses avec vous de la part que Jéhovah nous accorde dans la justification de son nom.

Nous devons vous dire que nous ne nous sommes pas servi de notre gramophone aussi souvent que nous aurions voulu, mais nous espérons le prendre davantage avec nous à l'avenir.

Sœurs B. et Sh. Pionniers.

Se décourager? . . .

Je vous remercie beaucoup de la régularité avec laquelle vous m'envoyez les livres, brochures et revues que je vous demande. Je les communique à quelques-uns de mes amis; mais, hélas, je constate avec tristesse, qu'aucun d'eux n'a été pénétré de l'immense amour que Jéhovah Dieu manifeste pour nous, en ces sombres jours.

Néanmoins cela ne me décourage pas et je prie Dieu de protéger tous ses serviteurs.

C. à A. (*Algérie*).

. . . une si pure vérité

J'ai eu l'honneur et le plaisir d'avoir la visite d'un de vos braves gens et de lui avoir acheté trois de vos petits livres d'une si pure vérité.

Veuillez m'envoyer votre catalogue gratuit des publications de la Tour de Garde. Je serais amateur de *Justification,* 2 volumes, *Création* et *Vie.*

J'ai lu 2 fois vos 3 petits livres et en ce moment je les prête à mes camarades d'atelier.

H. F. à G. (*Oise*).